



EXEMPLES DE MENUS

Barquettes individuelles
(micro-ondes ou bain-marie)

- Pain
- Chou blanc à la moutarde à l'ancienne
Blanquette de veau – riz
Fromage portion
Crème dessert caramel
- Pommes de terre ciboulette
Cuisse de pintade forestière
Navets glacés
Fromage portion
Compote

8.00 € le repas

+ 1,30 € la soupe en option

COMBIEN DE REPAS ?

Le service offre une grande souplesse.

Chaque semaine, vous décidez de commander ou non des repas en fonction de vos souhaits et besoins (soit 1 à 7 repas / semaine). Il est également possible de ne pas commander certaines semaines.

Le portage des repas,
c'est pratique, rapide et
équilibré



CCAS

Commune de Léaz



PORTAGE DES REPAS

Commune de Léaz

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Les personnes retraitées, âgées de plus de 65 ans,
- Les personnes handicapées, reconnues par la Commission des Droits et de l'Autonomie des personnes handicapées,
- Les personnes à mobilité réduite (permanente ou temporaire)

Le service de portage de repas à domicile s'adresse à tous les habitants de Léaz et des hameaux de Grésin et de Longeray.

J'ai besoin d'un repas ?
C'est possible !

Fonctionne toute l'année, 365 jours sur 365. Aucun engagement de votre part ni dans la durée ni dans le nombre de repas commandés.

Les régimes particuliers liés à l'état de santé sont respectés sur présentation de prescription médicale.

Les livraisons sont effectuées du lundi au vendredi, toujours en matinée. La présence du bénéficiaire ou d'une tierce personne est indispensable au moment de la livraison.

RENSEIGNEMENTS

CCAS – Emelyne ETIENNE

06.07.74.76.92

mairie@leaz.fr

pour la mise en place du portage de repas ou toute autre question.



CCAS décembre 2021

Commune de Léaz